

4.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours de niveau intermédiaire de l'année préparatoire au master ou de la première année du Baccalauréat en Droit (LNEER 1823 ou LNEER 1821 : niveau B1+ du CECR pour la compréhension à la lecture, niveau B1+ du CECR pour la compréhension à l'audition, niveau B1- pour l'expression orale et A2 pour l'expression écrite).
Thèmes abordés :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités orales et écrites proposées viseront à exercer les techniques de communication tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Les thèmes abordés seront en relation avec le domaine d'étude.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive orale et écrite dans son domaine d'études.</p> <p>Compréhension à la lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir lire de façon autonome et comprendre des textes portant sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. -- pouvoir lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens. <p>Niveau B2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"</p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier (relatif au domaine d'études) -- pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets relatifs au domaine d'études -- pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p>Niveau B2- du "Cadre européen commun de référence pour les langues"</p> <p>Expression orale (objectif principal)</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir faire (après préparation) un exposé simple et clair et ensuite prendre en charge les questions posées par le public. -- pouvoir expliquer son point de vue suffisamment bien pour être compris sans difficulté <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir exposer ses opinions et les défendre dans le cadre d'un débat portant sur un sujet relatif à son domaine -- pouvoir soutenir sans trop de difficulté une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard avec un interlocuteur natif, si ce dernier adapte son discours <p>Niveau B1 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"</p> <p>Expression écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir écrire une synthèse d'un texte d'informations factuelles portant sur un sujet de son domaine d'études et donner son opinion. <p>Niveau B1 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"</p> <p>Code :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) et intégration du vocabulaire spécifique (+/- 500 -mots). -- Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<ul style="list-style-type: none"> -- Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours. -- Examen oral sur la base d'un dossier composé des présentations faites au cours.

<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités orales et écrites proposées viseront à exercer les techniques de communication tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques.</p> <p>Les activités proposées seront de deux types :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- présentation et activation des fonctions langagières (aptitudes sociales, participation à une réunion, un débat ou une négociation, communication téléphonique, rédaction d'un rapport, d'une synthèse , d'un e-mail, ...) -- activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine d'études suivie d'un débat (durée : une demi-heure). <p>Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.</p>
<p>Contenu :</p>	<p>Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités orales et écrites proposées viseront à exercer les techniques de communication tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques.</p> <p>Les activités proposées seront de deux types :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- présentation et activation des fonctions langagières (aptitudes sociales, participation à une réunion, un débat ou une négociation, communication téléphonique, rédaction d'un rapport, d'une synthèse , d'un e-mail, ...) -- activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine d'études suivie d'un débat (durée : une demi-heure). <p>Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.</p>
<p>Bibliographie :</p>	<ul style="list-style-type: none"> -- Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" -- portefeuille de lecture
<p>Autres infos :</p>	<ul style="list-style-type: none"> -- Encadrement : cours en groupes de 20 -- L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. -- Charge de travail - Heures présentiellees : 30h -Travail autonome : 120 h
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] en criminologie</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>